Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_136-DE

Mairie de GUEGON

Place du Général de Gaulle
56120

Tél 02 97 22 20 64
Fax 02 97 22 30 63

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal séance du 30/09/2026

Date de la convocation
24/09/2026

L' an 2026, le 30 Septembre à 20 heures , le Conseil Municipal de la Commune de GUEGON, régulièrement convoqué , s' est réuni à la Mairie de GUEGON, sous la présidence de Marie-Noëlle AMIOT, Maire

Date d'affichage
24/09/2026

Présents : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Maire, Mmes : HAYS Rachel, LE LABOURIER Hélène, MALABOEUF Florence, MARTINET Solange, PEDRONO Rozenn, PERON Carinne, PERRÉ Corinne, ROUSSEAUX Lydia, MM : BRUNEL Philippe, CHARLO Romain, FAUCHEUX Jean-Luc, GUIHUR Damien, GUILLAUME Samuel, HEURTEBIS Bruno, LE COZ Eric

Nombre de membres
En exercice : 19
Présents : 16
Votants : 18

Absent(s) ayant donné procuration : Mme GABOREL Nadine à Mme AMIOT Marie-Noëlle, M. NOEL Valentin à Mme PERRÉ Corinne
Absent(s) : M. CONNAN Anthony

Secrétaire de séance : M. CHARLO Romain

Réf : 26-07-136

Objet : RÉNOVATION THERMIQUE DES LOCAUX SCOLAIRES - LOT N°12 - AVENANT N°2 POSITIF - SARL FMO

A l'unanimité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Mention exécutoire : Oui

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire du lot considéré en application de la délibération du Conseil municipal n°05-25-066 du 1er juillet 2025 relative aux travaux de rénovation thermique des locaux scolaires ;
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2026 de la commune,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** :

- De conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation thermique des locaux scolaires :
. **Lot n°12 – Chauffage – ventilation - plomberie** ;
Attributaire : entreprise FLUIDES ET MAINTENANCE DE L'OUEST (FMO), dont le siège est à Quessoy (22120)
Marché initial du 7 juillet 2025 - montant : 90 163,99 € HT.
Avenant n°1 - positif - montant : 19 432,45 € HT, soit + 21,55 % du marché initial ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-215600701-20261002-26_07_136-DE

Avenant n°2 - positif - montant : 816,00 € HT, soit + 0,91 % du marché initial ;
Nouveau montant du marché : 110 412,44 € HT.
Objet : plus-value pour remplacement d'une cuvette WC et abattants.
- **D'autoriser** le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'avenant considéré ainsi que tout document s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme:
Le Maire,
Marie-Noëlle AMIOT

